



## COMMUNE DE CURGIES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2022

L'an deux mil VINGT DEUX, le 06 OCTOBRE à 18 H 30, le conseil municipal de cette Commune, convoqué le 01 OCTOBRE 2022, en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier VANESSE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mrs Mmes, LEVEUGLE Laure, BARBIEUX Pierre, VANESSE Marie-Béatrice, DEPAGNE Chloé, DESTOMBES Daniel, HOT SOUFFLET Brigitte, MELON Franck, COURDENT Geoffrey, OLIVIER Cécile, BARDIAUX Elsa, DUBOIS Jacky,

#### ABSENTS EXCUSES

PROCURATIONS DE : Monsieur BREMENT Patrick à Mr Pierre BARBIEUX - Monsieur ANGLADE Mickaël à Mr Franck MELON, dans l'attente de son arrivé – Madame ARBONNIER Lucie à Monsieur le Maire.

Mr le Maire nomme Mme Martel Virginie secrétaire auxiliaire de séance

### APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2022

Le compte rendu est approuvé.

### DEMANDES D'ADHESION AU SIDEN SIAN

Monsieur le Maire informe l'assemblée que plusieurs communes sollicitent une adhésion au SIDEN – SIAN pour différentes compétences. Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, l'avis de l'assemblée est sollicité.

La commune de Vendeuil (Aisne), pour la compétence EAU POTABLE

La commune de Hermies (Pas de Calais), pour les compétences EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT et DEFENSE INCENDIE

Les communes de Eterpigny, Oppy (Pas de Calais) et de Gondecourt, Neuville sur Escaut, Moeuvres (Nord), pour la compétence DEFENSE INCENDIE

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### DETERMINATION D'UNE DATE DE FORMATION AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole propose une formation aux enjeux climatiques, à destination des élus locaux.

Après échanges, la date du 19 Novembre prochain est retenue.

## QUESTIONS DIVERSES

### **TRAVAUX**

► Monsieur le Maire fait un rappel des demandes de travaux concernant les hangars Rue d'Aulnoy et donne lecture des comptes rendus de réunions avec le service urbanisme de valenciennes métropole.

L'assemblée doit se prononcer sur la continuité des différents aménagements, extension de réseau ENEDIS, eau potable, changement de destination des bâtiments agricoles, voirie (passage de poids lourds)

Mr le Maire et Mme Vanesse étant riverains de la rue d'Aulnoy, ils ne peuvent prendre part au débat et quittent la séance. Monsieur Barbieux remplace Monsieur le Maire.

Après échanges, l'assemblée refuse la poursuite des travaux.

Contre 11

Abstentions 2 (Mme Bardiaux, Mr Dubois)

Ne prennent pas part au vote 2 (Mr le Maire, Mme Vanesse)

► Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de la salle polyvalente Pierre Delcourt vont reprendre fin Octobre pour se poursuivre jusque fin d'année. Les associations ont été prévenues de la fermeture de celle-ci.

► Monsieur Dubois souhaite savoir si les barrières situées devant le 27 Route Nationale vont être retirées prochainement. Monsieur le Maire n'a pas de date à communiquer à ce sujet.

► Après discussions concernant la circulation Rue du 11 Novembre, Monsieur le Maire confirme que cela est à revoir.

### **REDUCTION ENERGIE**

► Monsieur le Maire informe l'assistance que les 35 communes membres de valenciennes métropole ont pris l'engagement de réduire les consommations d'énergies dans les bâtiments communaux. Ainsi, les modes de chauffage seront tous à 19 °, sauf dans les classes maternelles.

► Concernant les illuminations de fin d'année, elles seront installées uniquement devant la mairie. Le concours des maisons illuminées ne sera pas organisé cette année afin de ne pas obliger les curgissiens à surconsommer.

### **ASSOCIATIONS**



► Monsieur le Maire revient sur la demande d'achat de tatamis pour le karaté et en rappelle le coût. Etant donné que ceux-ci ne pourront être utilisés cette année en raison des travaux de la salle polyvalente Pierre Delcourt, et considérant le prix élevé, il est décidé de ne pas financer cet achat.

► Mme Depagne demande si les problèmes afférents à l'utilisation du stade persistent, notamment l'éclairage qui n'est pas coupé le soir.

A ce sujet, Monsieur le Maire s'est entretenu avec le président du club qui confirme faire un suivi avec les entraîneurs afin de remédier à cela. En raison des économies à mettre en place afin de limiter les coupures cet hiver, des dispositions sérieuses seront prises pour éviter tout abus. (Programmation de coupure à une certaine heure ou autre).

Monsieur le Maire indique avoir reçu quelques devis pour la pose d'une clôture au stade, mais d'autres sont attendus.

## NOUVEAUX HORAIRES

	SECRETARIAT DE LA MAIRIE			
	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8 h 30 – 12 h 15	Fermé au public	9 h 00 – 12 h**	Fermé
MARDI	8 h 30 – 12 h 15	13 h 30 – 17 h	9 h 00 – 12 h	Fermé
MERCREDI	8 h 30 – 12 h 00	Fermé	9 h 00 – 12 h	Fermé
JEUDI	8 h 30 – 12 h 15	13 h 30 – 17 h	9 h 00 – 12 h	Fermé
VENDREDI	8 h 30 – 12 h 15	Fermé au public	9 h 00 – 12 h	Fermé
SAMEDI	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

\*\*Les horaires du lundi seront effectifs dès la signature de l'avenant à la convention d'ouverture de l'agence postale.

Monsieur le Maire précise que la fermeture du samedi matin fera constater une économie d'énergie considérable.

Sans autre question, Monsieur le Maire clos la séance.